

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie communautaire de Caraquet Inc.	Numéro de permis 2024126	Date d'inspection Le 31 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie communautaire de Caraquet Inc.		Numéro de téléphone (506) 727-7983	
Adresse 2930 rue Morais Bas-Caraquet NB E1W 6A8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : 3 enfants sur 31, n'ont pas 2 personnes avec qui communiquer en cas d'urgence.	24(1)(b)(iv)	15 août 2025	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement. Commentaires : Nouvellement employée, discussion avec l'administratrice.	24(1)(c)(iv)	08 août 2025	

Commentaires généraux

Le ratio est respecté durant la visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance.
- À l'exception de 3 dossiers sur 31 qui doivent avoir une mise à jour de l'adresse et numéro de téléphone d'au moins 2 personnes avec qui communiquer en cas d'urgence.
Tous les dossiers des employés contiennent les vérifications et documentations requises, un nouvel employé manque la déclaration signé, discussion avec l'administratrice afin que ce soit réglé rapidement.
Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu et les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.
L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée de celle des enfants préscolaires.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 31 juillet 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Annie Blanchard

Le 31 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date